

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3828 - MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2020

SANTÉ

Plaidoyer pour une homologation des médicaments traditionnels

Le président de l'Union nationale des tradi-praticiens congolais, Gilbert Mounda, souhaite que le ministère en charge de la Santé s'active à la mise en place d'un cadre juridique visant l'homologation des produits de la médecine traditionnelle. Elle constitue le deuxième recours sanitaire des populations malades dans le pays, estime le ministère de tutelle. « Une médecine traditionnelle de qualité peut faciliter la fourniture des soins de santé en particulier dans les zones rurales éloignées où les systèmes de santé conventionnels sont limités », a reconnu le directeur général des soins et services de santé, le Dr Gilbert Ndziessi, lors de la célébration de la seizième journée africaine de la médecine traditionnelle.

Page 5



La ministre en charge de la Santé visitant des stands des médicaments traditionnels améliorés

MOBILE MONEY

Les merchants réclament l'augmentation des commissions sur les transferts



Face à la baisse des commissions sur les transferts de fonds via le service « mobile money », les merchants exigent, dans un délai raisonnable, la hausse des rétributions liées aux dépôts et retraits d'argent.

« Cette situation est d'autant plus désagréable pour nous dans l'exercice de notre activité. La baisse de commissions ne nous permet plus de gérer les charges y afférentes. Parmi celles-ci, nous comptons le loyer, les taxes municipales, la ration et le transport du personnel », a déploré Dady Sentso, représentant du comité des merchants de MTN Congo.

Page 3

JUDO

Les clubs des deux Cuvette dotés en équipements



Francis Ata remettant un échantillon des kimono et ceintures à un judoka

L'Association sportive Tosa Obika, présidée par Francis Ata, a offert des kimonos, ceintures, bâches et masques aux clubs des localités de la Cuvette-ouest et de la Cuvette. Cette association a également procédé à la distribution de matériel de lutte contre la pandémie du coronavirus, ainsi que des outils de travail. Ce

geste a permis aux ligues départementales de judo et disciplines associées de ces deux départements de retrouver le sourire.

Page 16

DROITS HUMAINS

Les Nations unies s'inquiètent de la situation en Côte d'Ivoire et au Mali

Au cours de la 45^e session du Conseil des droits de l'homme, tenue le 14 septembre à Genève, en Suisse, la cheffe des droits de l'homme des Nations unies, Michelle Bachelet, a appelé le nouveau pouvoir du Mali et les différents acteurs politiques de la Côte d'Ivoire à mettre les droits fondamentaux au centre des négociations. « Toutes les discussions en cours sur les arrangements politiques de transition devraient être centrées sur les droits fondamentaux de

tous les Maliens, afin de prévenir de nouveaux conflits », a déclaré Michelle Bachelet. De la même manière, elle s'est préoccupée de la situation en Côte d'Ivoire où le processus électoral a commencé dans « un climat politique tendu et sur fond de déclencheurs de violence préexistants liés à des questions de nationalité, de clivages régionaux et ethniques toxiques, d'inégalités économiques, de discrimination et d'impunité pour les crimes passés ». Page 8

Éditorial

Mise en ordre

Page 2

ÉDITORIAL

Mise en ordre

Alors qu'approche à grands pas le premier grand scrutin électoral qui marquera la période 2021-2022 – élection présidentielle, élections législatives, élections locales – la classe politique congolaise dans son ensemble commence manifestement à se mobiliser. Dans le but évident et parfaitement légitime, pour tous les partis ou formations, d'affirmer leur présence sur la scène publique en attirant vers eux le maximum d'électrices et d'électeurs.

A ce stade du débat public qui s'engage, il n'est ni prématuré, ni inutile de rappeler aux partis se mettant ainsi en ordre de marche que leurs dirigeants feraient bien de s'employer à resserrer dès à présent leurs rangs afin que les électeurs ne se perdent pas dans un imbroglio qui pourrait amener nombre d'entre eux à s'abstenir le jour où ils pourront, devront déposer leurs bulletins dans l'urne. Constituer un front uni avec un programme clair qui permette à la société civile de se prononcer en toute connaissance de cause est certainement aujourd'hui le meilleur des atouts que peuvent et que doivent jouer les partis en présence.

Si nous émettons cet avis dans le moment même où se met en route le long processus électoral qui marquera les deux années à venir c'est parce que la tentation est forte, manifestement, pour celles et ceux qui briguent le pouvoir de s'affirmer en faisant valoir leurs différences au sein même de leur propre camp. Quitte à prendre carrément, dangereusement leurs distances avec celui-ci et à jouer une carte de la division qui, elle-même, déroutera les électrices et les électeurs au point de favoriser l'abstention le jour venu.

La majorité étant unie autour du Parti congolais du travail dont la prééminence est aussi forte qu'ancienne, cet avis s'adresse essentiellement à l'opposition qui, pour sa part, se trouve plus que jamais divisée en un grand nombre de formations dont beaucoup rassemblent peu d'adhérents mais tentent malgré tout et par tous les moyens d'occuper le terrain sur la scène politique. Etant donné l'importance de l'enjeu que constituent les scrutins à venir, l'opposition doit évidemment resserrer ses rangs, s'organiser autour de sa ou ses formations principales, faire taire ses différends si elle veut convaincre une partie de l'électorat de lui faire confiance. Plus que jamais, en effet, la démocratie congolaise a besoin d'une opposition forte et structurée.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le Pcap veut occuper de l'espace dans la Likouala

Le Parti pour la concorde et l'action politique (Pcap) vient de mettre en place des sections dans les sept sous-préfectures du département de la Likouala. L'acte a été posé récemment par le délégué national, Steve Herman Bagne.

Parti du centre, le Pcap que préside Alexis Ndinga vient de s'installer dans la Likouala. En effet, pour se conformer à la loi sur les partis politiques qui exige une représentativité nationale, cette formation politique avait lancé une vaste campagne de restructuration de ses instances intermédiaires et de base sur l'ensemble du territoire national.

Après les onze autres départements, la Likouala a constitué la dernière étape du processus d'implantation du Pcap au Congo, ouvrant ainsi, sans nul doute, la voie à la tenue de son tout premier congrès.

Après les onze autres départements, la Likouala a constitué la dernière étape du processus d'implantation du Pcap au Congo, ouvrant ainsi, sans nul doute, la voie à la tenue de son tout premier congrès. Steve Bagne et sa suite ont mis en place des bureaux de neuf membres chacun dans les sept districts, notamment à Dongou, Impfondo, Epéna, Enyellé, Bé-tou, Bouanéla et Liranga. Une occasion propice pour les nouveaux responsables de cette formation politique d'exprimer leur marque de confiance.

Conduisant la délégation, le membre du conseil national du Pcap a appelé la population de la Likouala à soutenir ce nouveau parti. « Nous sommes une formation politique du centre qui met l'accent sur le développement. Le parti est structuré dans les onze départements, il ne restait que la Likouala. C'est pourquoi, nous avons voulu venir faire bénéficier également la population des bienfaits de ce parti, parce qu'au niveau de Pointe-Noire les œuvres parlent d'elles-mêmes. Notre président national, Alexis Ndinga, est un homme de bon cœur, il a fait de grandes choses », a-t-il expliqué.



Le délégué du Pcap distribuant les bavettes dans le marché DR

En effet, les responsables des sections sont chargés, à leur tour, d'installer les sous-sections dans les villages et dans les quartiers. Il a également annoncé l'arrivée imminente du président national dans ce département. « L'agenda du parti dans l'immédiat, nous aurons en octobre le congrès national pour la restructuration des instances. Ce sera à Brazzaville, mais bien avant la tenue de notre congrès, le président Alexis Ndinga viendra dans la Likouala, dans les brefs délais, pour la mise en place de la fédération, parce que ce que nous avons fait, c'est l'installation des comités ad hoc », a précisé Steve Bagne.

Interrogé sur l'éventualité d'une candidature du Pcap à l'élection présidentielle de 2021, le chef de la délégation a répondu que le sujet sera examiné lors du prochain congrès, qui est l'instance suprême du parti. « Le parti va tenir son congrès, c'est au cours de ces assises que le Pcap pourra se détermi-

ner concernant les échéances de 2021, si nous aurons un candidat ou pas. C'est donc le congrès, l'instance suprême du parti qui va en décider », a-t-il laissé entendre.

Notons que la campagne de structuration du Pcap dans la Likouala a été ponctuée par de fructueux échanges entre la délégation nationale, les militants et sympathisants de cette formation politique.

Steve Herman Bagne a, par ailleurs, présenté et distribué des fiches d'adhésion à la population, question de susciter leur intérêt. « C'est un parti du centre, le Pcap n'est pas à la majorité présidentielle ou à l'opposition. Nous avons également profité de cette occasion pour remettre des masques à la population pour lutter efficacement contre la pandémie de coronavirus », a-t-il conclu.

Créé en 2011, le Pcap qui a pour doctrine la social-démocratie dispose des élus nationaux et locaux.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PROTECTION DE LA COUCHE D'OZONE

«Le Congo a toujours œuvré pour la recherche des solutions aux menaces qui guettent la planète »

C'est ce qu'a déclaré la ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone.

Le 16 septembre de chaque année, la communauté internationale commémore sous les auspices des Nations unies, la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone. A l'orée de cette journée, la ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault, a lu une déclaration au nom du gouvernement congolais.

Dans sa déclaration, la ministre en charge des questions environnementales, a fait savoir que cette journée rappelle la signature en 1987 de l'historique accord mondial visant à protéger la couche d'ozone de la terre en éliminant progressivement les produits chimiques qui l'appauvrissent. Il s'agit du Protocole de Montréal relatif aux substances conduisant à la réduction de la couche d'ozone (SAO).

C'est ainsi que conformément aux objectifs de ce Protocole et de ses amendements, les États sont invités à consacrer cette journée spéciale à encourager les activités concrètes sur la protection de la couche d'ozone, ce fragile écran de gaz, qui protège la Terre contre les rayons dangereux du soleil, préservant ainsi la vie sur cette planète, a-t-elle poursuivi.

La célébration de la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone édition 2020 a été placée sur le thème : « Ozone



La ministre du Tourisme et de l'environnement, lisant la déclaration au nom du gouvernement (crédit photo/MTE)

pour la vie, 35 ans de protection de la couche d'ozone ». Pour la ministre du Tourisme et de l'Environnement, ce thème doit être perçu comme un appel pressant à la poursuite par les États parties au Protocole, des efforts menés jusque-là pour la protection de la couche d'ozone, lesquels ont déjà permis : l'élimination, à travers les différents amendements dudit protocole, de plus de 95% des substances qui érodent cette précieuse couche, à savoir notamment les chlorofluorocarbures et les Halons

; la lutte contre le réchauffement climatique en réduisant significativement, puis en éliminant totalement les hydrofluorocarbones (HFC) à l'horizon 2030, conformément aux objectifs de l'amendement de Kigali.

Bien que n'étant pas des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, les HFC ont en effet pour propriétés d'être également des gaz à effet de serre participant au réchauffement global de la planète. Leur utilisation depuis un certain temps pour contribuer à la ferme-

ture du trou d'ozone tant décrié par la communauté scientifique, avait donc des conséquences négatives pour le climat, auxquelles le Protocole de Montréal, initialement préoccupé uniquement par la protection de la couche d'ozone, ne répondait pas, a signifié la ministre dans sa déclaration.

L'amendement au Protocole de Montréal, adopté le 14 octobre 2016 à Kigali, au Rwanda, lors de la vingt-huitième réunion des États parties est entré en vigueur, le 1er janvier 2019 est donc la réponse

à ce nouveau défi. L'utilisation, en lieu et place des HFC, des gaz naturels ou hydrocarbonés permettra d'atténuer une augmentation des températures d'environ un demi degré avant la fin du siècle.

La ministre en charge des questions environnementales, a rappelé que le Congo a ratifié la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone le 16 novembre 1994, en même temps que le Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone et tous ses amendements y afférents à savoir Montréal, Copenhague, Londres et Beijing en 2001. Le cinquième et dernier amendement pour l'heure, étant celui de Kigali, qui vient d'être adopté par le parlement congolais. « La ratification de tous ces instruments juridiques montre que notre pays, dans le cadre de la politique environnementale voulue et impulsée par Denis Sassou-N'Guesso, président de la République, chef de l'État, a toujours œuvré aux côtés des autres nations pour la recherche des solutions aux menaces qui guettent notre planète. Plus que jamais, le Congo se veut à l'avant-garde des combats existentiels pour notre avenir et celui de nos enfants », a déclaré la ministre.

Bruno Okokana

VIE DES PARTIS

L'URC redynamise ses instances fédérales dans le Pool

L'Union pour la restauration du Congo (URC) a tenu, le week-end dernier à Kinkala, une session fédérale à l'occasion de laquelle le parti a élu un nouveau bureau fédéral du département du Pool.

La session fédérale de cette formation politique de l'opposition s'est tenue sous la direction de son président national, Dominique Basseyla. A cet effet, les participants ont élu un nouveau bureau fédéral composé de neuf membres, dirigé par Joseph Bitemo.

Par la même occasion, les participants ont mis en place une commission fédérale de cinq membres. Bien que nouvellement installé, l'heureux élu et tout son bureau fédéral se sont dit conscients de la tâche qui les attend. Ce bureau a pour mission, entre autres, d'organiser le parti sur l'ensemble du département du Pool, et de mobiliser le maximum d'électeurs au profit du président Denis Sassou N'Guesso, candidat que l'URC s'est engagé à soutenir à l'élection présidentielle de 2021. « Nous avons choisi de soutenir le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, comme notre candidat à l'élection présidentielle de 2021. Nous nous mobilisons déjà en vue de l'emmener jusqu'à la victoire finale », a souligné Joseph Bitemo.

S'exprimant à cet effet, le président national de l'URC a profité pour inviter le chef de l'Etat à faire acte de candidature à la prochaine présidentielle. Par ailleurs, il s'est engagé à œuvrer en faveur d'une opposition constructive. Créée en 2013 à l'issue de la dissidence à l'UDR-Mwindi, l'URC se dit affiliée à l'opposition, mais soutient la politique et les actions du président de la République. Le parti milite pour le triomphe des idéaux d'amour, de fraternité et d'égalité chez tous les Congolais.

Firmin Oyé

MOBILE MONEY

Les merchants réclament la hausse des commissions

La situation des merchants de la société de téléphonie mobile MTN devient de plus en plus préoccupante. Face à la baisse de commissions relatives au transfert de fonds via le service « mobile money » qui paralyse leur activité, ces derniers exigent dans un délai raisonnable une revue à la hausse des commissions liées au dépôt et retrait d'argent.

« Cette situation est d'autant plus désagréable que suicidaire pour nous les merchants dans l'exercice de notre activité. La baisse de commissions ne nous permet plus de gérer les charges y afférentes. Parmi celles-ci le loyer, les taxes municipales, la ration et le transport des employés », a déploré Dady Sentso représentant du comité des merchants de MTN Congo.

Selon lui, cette baisse de commissions est un manque à gagner au même titre que les risques liés à l'activité comme les arnaques de tout genre, les braquages lors du transport du cash, sans oublier les multiples erreurs de manipulation dont MTN refuse d'endosser la responsabilité.

« C'est la désolation totale. Depuis juin 2019, une baisse unilatérale des commissions relatives aux transactions via MTN mobile money a été constatée. Les commissions sont passées de 1 à 0,7% pour les dépôts,

soit 70 FCFA pour un dépôt de 10000 FCFA et de 0,7 à 0,5% six mois après soit 50 FCFA pour un dépôt de 10000 FCFA. Cette baisse de commissions est passée de 0,5 à 0,4 % pour les dépôts et 1 à 0,8% pour les retraits depuis le 1^{er} juin 2020 », a expliqué Dady Sentso.

Pour lui, la société de téléphonie mobile MTN justifie cette baisse

« Nous avons fait de cette activité notre gagne-pain. Nous sommes plus de 16 mille merchants qui vivent de ce business mais avec les commissions actuelles les choses deviennent difficiles »

des commissions par l'augmentation des taxes de 1% par l'Etat pour chaque transaction ainsi que les retombées de la covid-19 qui a également fait en sorte que l'opérateur revoie certaines conditions. « Nous avons fait de cette activité notre gagne-pain. Nous sommes plus de 16 mille merchants qui vivent de ce business mais avec les commissions actuelles les choses deviennent difficiles », a-t-il fait savoir.

Outre la question relative à la hausse des commissions, ils sollicitent également une amélioration de leurs rapports avec l'opérateur de téléphonie mobile MTN. N'ayant toujours pas obtenu gain de cause, les merchants de MTN espèrent encore trouver une solution à l'amiable avec le soutien du gouvernement. Dans le cas contraire, ils envisagent de boycotter les transactions mobile money et d'arrêter la collaboration avec MTN.

Gloria Imelda Lossele

GESTION DES URGENCES

Le PAM renforce les capacités de stockage du Congo

Le représentant du Programme alimentaire mondial (PAM) au Congo, Jean-Martin Bauer, a remis le 14 septembre à la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo, les quatre entrepôts mobiles qu'il a réhabilités.

Installés dans l'enceinte de l'Institut des jeunes sourds de Brazzaville, ces entrepôts permettront, entre autres, de renforcer les capacités du gouvernement dans sa réaction et la gestion des urgences dans le pays. En effet, l'action du PAM a consisté en la mise à neuf des toiles, ajouts de la clôture grillagée, l'éclairage et le drainage.

Chaque magasin mobile fait 250m² et chacun peut stocker 750 tonnes, soit une capacité additionnelle considérable de 3000 tonnes de stockage pour le gouvernement. Le représentant du PAM a rappelé que c'est à la demande de la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire que cette agence onusienne a fait un effort pour réhabiliter le site et ces quatre magasins. « A Brazzaville, il est très difficile de trouver des espaces de stockage. Nous pensons que nous avons maintenant



Antoinette Dinga-Dzondo et Jean-Martin Bauer visitant les entrepôts/DR

une structure de stockage qui est capable de répondre aux besoins du gouvernement quand il y a une situation de crise. Le ministère dispose d'un instrument additionnel pour remplir sa mission et

le PAM se félicite d'avoir pu contribuer à cela », a justifié Jean-Martin Bauer.

Réceptionnant les entrepôts, Antoinette Dinga-Dzondo a indiqué que pour faire de l'action humanitaire, il faut disposer

des hommes et des structures. Selon elle, ces instruments de stockage indispensables sont les bienvenues car ils permettront au gouvernement de libérer les salles de classe qui servaient de lieux de stockage.

« Les équipements, matériels et aides que nous avons reçus pendant la période de confinement ont été stockés dans les salles de classe. La réception de ces structures coïncide avec la veille de la rentrée scolaire, donc nous allons pouvoir vider ce qui nous reste des stocks de salles de classe. C'est avec beaucoup de satisfaction que je procède à la réception de ces quatre entrepôts que nous allons partager avec le système des Nations unies », s'est réjoui la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire.

Elle a, par ailleurs, dévoilé l'ambition du gouvernement d'avoir des entrepôts dans chaque département. « Si nous pouvons avoir de telles structures dans chaque chef-lieu de département, cela peut minimiser les coûts d'approche », a laissé entendre la ministre.

Parfait Wilfried Douniama

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

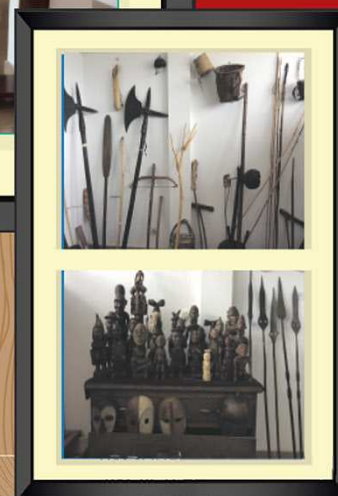
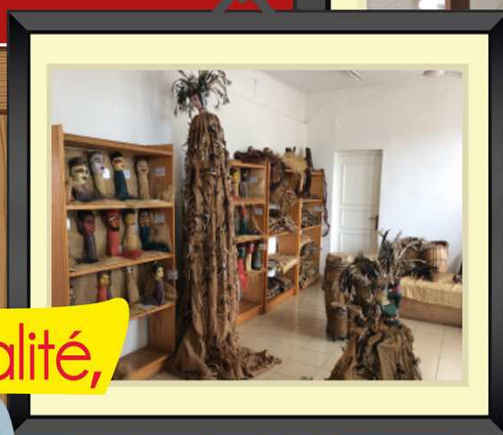
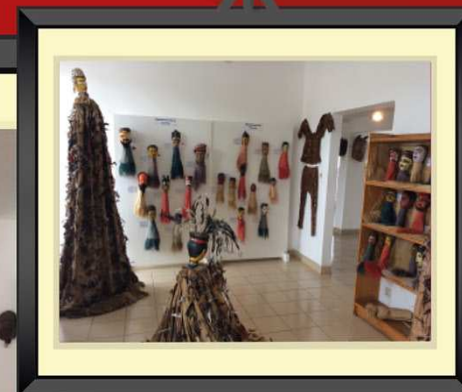
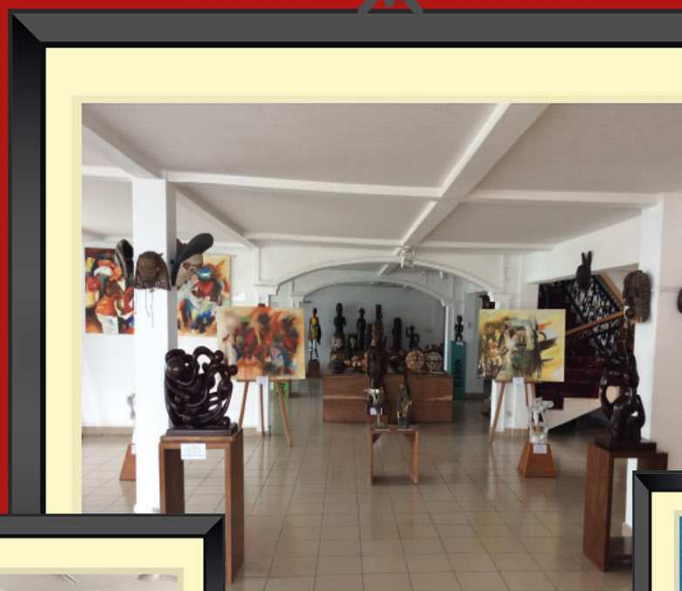
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

SANTÉ

Plaidoyer pour l'homologation des médicaments traditionnels améliorés

Le président de l'Union nationale des tradi-praticiens congolais, Gilbert Mounda, souhaite que le ministère en charge de la Santé s'active davantage pour la mise en place d'un cadre juridique visant à homologuer les produits de la médecine traditionnelle.

La médecine traditionnelle est le deuxième recours sanitaire des populations malades dans le pays, selon les données du ministère de tutelle. « Une médecine traditionnelle de qualité peut faciliter la fourniture des soins de santé en particulier dans les zones rurales éloignées où les systèmes de santé conventionnels sont limités », reconnaissait le directeur général des soins et services de santé, le Dr Gilbert Ndziessi, lors de la célébration de la seizième journée africaine de la médecine traditionnelle récemment à Brazzaville.

Pour permettre à la médecine traditionnelle de contribuer davantage à l'amélioration de l'offre des soins, les tradi-praticiens invitent le ministère en charge de la Santé de s'activer pour la signature du projet de décret qui fixe un certain nombre de choses dans le fonctionnement du secteur en dehors de l'homologation des médicaments traditionnels améliorés. Ils ont déploré le fait que depuis un certain temps, les cartes et autorisations d'ouverture des cabinets des tradi-praticiens ne sont plus signées. « Ce qui nous met en danger face aux prédateurs avérés », a déclaré le président de l'Union nationale des tradi-praticiens congolais.

Pour sa part, la ministre en



La ministre en charge de la Santé visitant des stands des médicaments traditionnels améliorés/Adiac

charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, a exprimé la volonté du gouvernement d'offrir à ce secteur une place de choix dans le système sanitaire

national. « Dans une parfaite complémentarité, une intégration intelligente, la médecine traditionnelle reste un recours incontournable pourvu qu'on

la renforce, qu'on la modernise et que l'on corrige les quelques faiblesses constatées dans les domaines de l'innocuité, de la conservation, de la maîtrise

«...La médecine traditionnelle reste un recours incontournable pourvu qu'on la renforce, qu'on la modernise et que l'on corrige les quelques faiblesses constatées dans les domaines de l'innocuité, de la conservation, de la maîtrise des posologies et de l'identification des effets secondaires »

des posologies et de l'identification des effets secondaires », a-t-elle souligné.

Dans le cadre de la riposte à la Covid-19, la médecine traditionnelle n'a pas été ignorée, a rappelé Jacqueline Lydia Mikolo. La commission Laboratoire-Recherche du comité technique de riposte a en effet réceptionné plusieurs préparations à base de plantes et qui après analyse préliminaire ont été qualifiées prometteuses et porteuses des vertus thérapeutiques. Il faut d'autres phases de recherche pour leur certification.

En rappel, en l'an 2000 le pays a adopté une législation visant à réglementer la médecine traditionnelle pour éviter la confusion avec les pratiques déviantes comme le charlatanisme. Six ans plus tard, une politique nationale de médecine traditionnelle a été définie en dehors du code de déontologie des tradi-praticiens. L'Union nationale des tradi-praticiens congolais, quant à elle, existe depuis le 24 décembre 1980. Les représentants de cette structure sont régulièrement impliqués dans l'élaboration des plans et programmes de santé. Pour l'heure, ils sont dans l'attente de l'homologation des médicaments améliorés qu'ils fabriquent.

Rominique Makaya

DIPLOMATIE

Installation officielle du consul honoraire de la République de Turquie à Pointe-Noire

Le consul honoraire de la République de Turquie pour les départements de Pointe-Noire, Kouilou et du Niari, Wafic Zoueir Chmeissani, a été officiellement installé dans ses fonctions, le 14 septembre dans la ville côtière par Alexandre Honoré Paka, préfet du département de Pointe-Noire. Il avait à ses côtés Serhan Yigit et Baron Frédéric Bouzock respectivement ambassadeur de la République de Turquie en République du Congo et préfet du Niari ; des autorités civiles et militaires du département de Pointe-Noire.

S'exprimant à l'occasion de cette cérémonie, l'ambassadeur de la République de Turquie au Congo a signifié que, la création du consulat honoraire de son pays à Pointe-Noire, permettra non seulement d'assister les citoyens turcs et de défendre les intérêts turcs se rapportant aux affaires consulaires, mais servira également à promouvoir les relations commerciales, économiques et culturelles entre le Congo et la Turquie. La ville de Pointe-Noire étant la deuxième plus grande ville, la capitale commerciale et la ville portuaire de la République du Congo, il est tout à fait logique que la Turquie y établisse une présence continue sous forme d'un consulat honoraire. Cela, poursuit-il, est de bon augure pour la tendance à la hausse du développement des relations et de la présence de la Turquie en Afrique, y compris au Congo.

« En effet, Pointe-Noire est, à bien des égards, une ville pion-



Wafic Zoueir Chmeissant, consul honoraire de la Turquie à Pointe-Noire, Kouilou et Niari

nière, une véritable porte d'accès au commerce et à l'industrie au Congo. Pointe-Noire est également la ville qui sert de liaison entre le Congo et la Turquie, grâce aux vols de la compagnie aérienne nationale, Turkish Airlines. Il n'est donc pas étonnant que l'intérêt du secteur privé turc s'étende également à Pointe-Noire, notamment dans le domaine des investissements dans le secteur de l'énergie », a-t-il déclaré.

Pour sa part Wafic Zoueir Chmeissani, a indiqué que son premier mot est un témoignage de reconnaissance qu'il tient à adresser à leurs excellences Denis Sassou N'Gouesso, président de la République du Congo, chef de l'Etat, et Recep Tayyip Erdoğan, président de la République de Turquie, de qui il a reçu son accréditation et dont il tire sa légitimité. Son second mot est la gratitude qu'il exprime à l'endroit des préfets des départements de

Pointe-Noire, du Kouilou et du Niari, y compris d'autres autorités civiles et militaires de Pointe-Noire, pour leur présence à cette cérémonie.

« Ma modeste personne a été choisie et désignée à Pointe-Noire en qualité de consul honoraire pour manifester la volonté de nos deux chefs d'Etat de faire connaître les énormes potentialités dont regorgent leurs pays respectifs et œuvrer pour une promotion économique, touristique, culturelle et artistique profitable aux populations du Congo et de la Turquie. Je mettrai tout ce que j'ai d'énergie pour remplir les devoirs de ma charge au mieux des intérêts des populations des départements qui relèvent de ma juridiction sous les conseils avisés de monsieur Serhan Yigit, ambassadeur de la République de Turquie en République du Congo », a-t-il déclaré.

Séverin Ibara



TERMES DE REFERENCE

CHEF DE BUREAU DE LIAISON DE L'UNITE DE GESTION DU PARC PARC NATIONAL ODZALA KOKOUA (PNOK), RÉPUBLIQUE DU CONGO

Titre du poste : CHEF DU BUREAU DE LIAISON DE L'UNITE DE GESTION DU PARC

Lieu : Brazzaville

Rapporte à : Directeur du PNOK

Date de début : 1^{er} Octobre 2020

Description du poste

Le Chef de Bureau de liaison de l'UGP rejoindra l'équipe de gestion du PNOK à un poste clé puisqu'il aura à charge d'assurer la représentation du PNOK auprès des différents partenaires et parties prenantes. En particulier, il devra :

- Entretenir, développer et renforcer les relations du PNOK avec le gouvernement congolais et les différents partenaires institutionnels ;
- Assurer une communication régulière sur les réalisations et avancements du PNOK auprès des différents partenaires (institutionnels, ONG, etc.) ;
- Proposer et mettre en œuvre des mécanismes permettant de garantir et d'améliorer la visibilité du PNOK au niveau national et institutionnel ;
- Développer et implémenter le plan de communication et publication du parc au Congo ainsi que sur le plan international en communication avec l'équipe du Marketing et Communication du Siège APN ainsi que l'ACFAP ;
- Représenter le PNOK aux grands rendez-vous nationaux et régionaux liés à la conservation ;
- Superviser la préparation des Conseils d'Administration et transmettre aux Administrateurs des mises à jour régulières sur l'état d'avancement des recommandations émises ;
- Faciliter l'application et le suivi des recommandations du Conseil d'Administration ;
- Assurer une veille pour l'identification de nouveaux bailleurs de fonds potentiels ;
- Assurer une veille pour l'identification de nouveaux partenariats en lien avec la stratégie du PNOK et son plan d'affaire à cinq ans ;
- Réactiver le réseau des Amis d'Odzala et/ou participer à la création d'un nouveau réseau d'Ambassadeurs congolais pour le PNOK ;
- Assurer la collecte des informations nécessaires à l'élaboration des stratégies Marketing du PNOK ;
- Participer à l'élaboration des plans d'actions nécessaires à la réalisation des objectifs Marketing du PNOK ;

- Mener les négociations dans le cadre de référencements ou de signatures de nouveaux contrats ;
- Organiser les événements du PNOK (Conférence de Presse, mécénats...).

Le succès à 2 ans pour ce poste

- Une forte visibilité au niveau national du PNOK et de ses réalisations auprès des acteurs gouvernementaux, institutionnels et de la conservation en général
- Une sensibilité accrue des partenaires gouvernementaux face aux enjeux de la conservation et la protection de la biodiversité au Congo
- Des relations stables et solides avec les principales parties prenantes
- Un plan de communication et publication actionné et réussi sur le plan congolais.

Relations clés

- Directeur du PNOK
- Président de la Fondation Odzala-Kokoua
- Autorité de tutelle (ACFAP) et représentants ministériels
- Partenaires nationaux et régionaux (UE, WCS, WWF, ambassades etc)
- Unité de Gestion du PNOK

Aptitudes, compétences et expériences requises pour le poste

- Expérience de plus de 5 ans dans les relations publiques en Afrique Centrale
- Expérience de plus de 5 ans dans la communication externe et les media
- Très bonne communication orale et écrite en français
- Diplomatie
- Autonomie
- Ethique et sens des responsabilités
- Intérêt marqué pour la conservation et la préservation des aires protégées en République du Congo
- La maîtrise de l'anglais et lingala est un plus

Comment appliquer :

Envoyer votre CV et une lettre de motivation à pnok@africanparks.org avant le 25 septembre 2020. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à passer une interview

REFERENCE TERMS

LIAISON OFFICE HEAD OF THE PARK MANAGEMENT UNIT JOB TITLE MANAGER OF THE LIAISON OFFICE OF THE PARK MANAGEMENT UNIT

Location Brazzaville

Report to Director of PNOK

Start date October 1, 2020

Job Description

The PMU Liaison Office Manager will join the OKNP management team at a key position since he will be responsible for ensuring the representation of the OKNP to the various partners and stakeholders. In particular, he will:

- Maintain, develop and strengthen the relations of the OKNP with the Congolese government and the various institutional partners;
- Ensure regular communication on the achievements and progress of the OKNP to the various partners (institutional, NGOs, etc.);
- Propose and implement mechanisms to guarantee and improve the visibility of the OKNP at the national and institutional level;
- Develop and implement the Park's communication and publication plan within the Congo as well as internationally in coordination with the Com's Marketing team at APN Headquarters as well as ACFAP;
- Represent the OKNP at major national and regional conservation-related meetings;
- Oversee the preparation of the Boards of Directors and send the Directors regular updates on the status of the recommendations made;
- Facilitate the application and follow-up of the recommendations of the Board of Directors;
- Ensure a watch for the identification of new potential funders;
- Monitor the identification of new partnerships in line with the OKNP strategy and its five-year business plan;
- Reactivate the Friends of Odzala network and / or participate in the creation of a new network of Congolese Ambassadors for the OKNP;
- Ensure the collection of information necessary to the development of OKNP Marketing strategies;
- Participate in the development of action plans necessary to achieve the OKNP Marketing objectives;

- Lead negotiations within the framework of referencing or signing of new contracts;
- Organize OKNP events (Press Conference, sponsorship, etc.).

Success at 2 years for this position

- Strong visibility at the national level of the OKNP and its achievements with government, institutional and conservation stakeholders in general
- Increased sensitivity of government partners to the challenges of conservation and protection of biodiversity in Congo
- Stable and solid relationships with the main stakeholders
- An activated and successful communication and publication plan at the Congolese level.

Key relationships

- Director of OKNP
- President of the Odzala-Kokoua Foundation
- Supervisory authority (ACFAP) and ministerial representatives
- National and regional partners (EU, WCS, WWF, embassies etc.)
- OKNP Management Unit Skills, competencies and experience required for the position
- Experience of more than 5 years in public relations in Central Africa
- More than 5 years' experience in external communication and the media
- Very good oral and written communication in French
- Diplomacy
- Autonomy
- Ethics and sense of responsibility
- Strong interest in the conservation and preservation of protected areas in the Republic of Congo
- Fluency in English and Lingala is a plus

How to apply:

Send your CV and cover letter to pnok@africanparks.org before September 25, 2020. Shortlisted candidates will then be invited to take an interview.

COVID -19

8 000 avions gros porteurs seront nécessaires pour la livraison du vaccin

Pour distribuer le vaccin contre la Covid-19 partout dans le monde, l'Association internationale du transport aérien (IATA) estime qu'il est indispensable d'avoir 8 000 avions. Elle appelle les parties prenantes à s'organiser dès maintenant.

L'Iata estime qu'il faudra huit mille avions cargo pour acheminer une dose de vaccin auprès de 7,8 milliards de personnes dans le monde. «Et même si l'on considère que la moitié des vaccins pourra être transportée par route, cela reste le plus grand défi auquel ait été confronté l'aviation cargo», a déclaré son patron, Alexandre de Juniac, déjà en pourparlers avec les compagnies aériennes, les aéroports, les organisations internationales de la santé et les sociétés pharmaceutiques, afin de planifier ce pont aérien mondial. Le secteur du transport aérien cherche à compenser les pertes du trafic passager - victime des restrictions de voyage dues à la propagation du virus - en se tournant vers le fret.

Glyn Hugues, responsable de la division fret au sein de l'Iata, a indiqué que des efforts sont menés en ce moment, afin d'augmenter la capacité cargo au niveau requis.

C'est surtout le transport vers des régions qui ne peuvent pas produire de vaccin qui sera crucial, a-t-il expliqué. La course au vaccin contre le coronavirus s'est accélérée ces dernières semaines. Ce qui met les États sous pression. Quand un vaccin sûr et efficace sera formellement trouvé, il faudra encore

l'exporter.

L'Iata a alerté sur les problèmes «potentiellement sévères», qui pourraient être rencontrés dans l'acheminement des doses de vaccins, représentant un défi historique pour les services de distribution aériens.

A ce stade, seule la Russie a annoncé une date de mise sur le marché de son vaccin, dont un milliard de doses auraient déjà été précommandées par 20 pays étrangers. Mais le processus s'accélère dans les laboratoires et rend la question de la livraison pressante.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), une vaccination généralisée serait envisageable à partir de la mi-2021. Tous les avions ne sont pas adaptés au transport de vaccins, car ils ont besoin d'une plage de températures typique comprise entre 2 et 8 ° C pour le transport des médicaments.

Afrique : 220 millions de doses à acheminer

Des candidats vaccins sont actuellement testés en Afrique. L'OMS a déclaré qu'une fois qu'un vaccin Covid-19 sera approuvé, le continent recevra au moins 220 millions de doses initiales. Les 54 pays auraient tous exprimé leur intérêt

pour un vaccin Covid-19. L'Afrique a une population de plus de 1,3 milliard de personnes.

L'initiative mondiale pour les vaccins, appelée Covax, a l'intention de contribuer à l'achat et à la distribution équitable de 2 milliards de doses de vaccins approuvés d'ici à la fin 2021. L'Afrique manque de capacités de production de vaccins. Et distribuer un vaccin à travers le continent serait «impossible» pour le moment, déclare l'Iata A cause d'un manque de capacités en Cargo, la taille de la région et la complexité des passages frontaliers. Le transport aura besoin d'une «précision presque militaire» et nécessitera des installations froides dans un réseau d'emplacement où le vaccin sera stocké.

L'Iata a exhorté les gouvernements à commencer, dès maintenant, une planification minutieuse pour s'assurer qu'ils sont entièrement préparés une fois que les vaccins sont approuvés et disponibles pour la distribution. C'est un défi historique qui inquiète l'Iata.

Environ 140 vaccins sont en cours de développement dans le monde et deux douzaines sont actuellement testés sur des personnes, dans le cadre d'essais cliniques.

Noël Ndong

TRANSPORT AÉRIEN

L'Asecna améliore la sécurité des vols

L'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (Asecna) a lancé la phase test du système de navigation augmentée par satellite (Sbas) en Afrique, en vue d'améliorer la sécurité et l'efficacité des vols.

Le satellite nigérian NigComSat-1R a été choisi par l'agence pour expérimenter le système conçu par Thales Alenia Space. Cette technologie apporte de la précision dans la géolocalisation par satellite, sur la région Afrique et océan indien (AFI). La solution, dont la version opérationnelle est attendue à partir de 2024, a été lancée via le satellite nigérian pour des essais techniques et pour entreprendre des démonstrations avec des compagnies aériennes partenaires, rapporte africanews.space.

Fournissant une précision améliorée, à moins d'un mètre et une intégrité, une disponibilité et une continuité accrues des applications liées à la sécurité, le système Sbas améliorera la sécurité et l'efficacité des vols en Afrique et bénéficiera également à l'économie dans de nombreux domaines, tels que le transport terrestre, maritime et ferroviaire, ainsi que des applications grand public, soutenant la sécurité des utilisateurs, la rentabilité et le développement durable.

Le système sera fourni dans le cadre du programme « Sbas pour l'Afrique et l'océan indien », qui poursuit l'ambition d'une fourniture autonome sur le continent de services Sbas, afin d'augmenter les performances des constellations de navigation par satellite GPS et Galileo. Il est financé par l'Union européenne et attribué à Thales Alenia Space.

Mohamed Moussa, directeur général de l'Asecna, a déclaré que « la fourniture du premier service Sbas africain est une étape cruciale dans le développement de la navigation par satellite dans la région AFI et dans le déploiement du système « Sbas pour l'Afrique et l'océan indien », la solution de navigation développée par l'Afrique pour l'Afrique. Il démontre l'ambition et l'engagement de l'Asecna à renforcer la sécurité de la navigation aérienne au profit de tout le continent, en ligne avec la vision d'unification du ciel africain ».

Josiane Mambou Loukoula

DIAMOND CEMENT CONGO S.A.



Mindouli, le 11 Septembre 2020
Aux
ACTIONNAIRES DE
DIAMOND CEMENT CONGO S.A.

Objet: Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire

Mesdames et Messieurs,

Le conseil d'administration de votre société Diamond Cement Congo SA (DCC SA) vous convoque pour l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra à l'hôtel Radisson Blu, le 29 septembre 2020 à 10h 30 mn, en présentiel et visioconférence, eu égard au contexte sanitaire actuel.

Tous ceux qui y assisteront en présentiel devront se soumettre au respect strict des consignes barrières.

L'ordre du jour de cette assemblée générale ordinaire est le suivant:

1. Ouverture de l'assemblée et constitution du bureau
2. Rapport de gestion du conseil d'administration sur l'exercice 2019
3. Rapports du commissaire aux comptes
4. Approbation des rapports et comptes
5. Quitus aux administrateurs et décharge au commissaire aux comptes
6. Pouvoirs en vue des formalités.

Les documents légaux seront disponibles chez Monsieur ADOMAYAKPOR Mocktar aux numéros: 00242 065104355 ou 064377016.

Le conseil d'administration vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de ses meilleurs sentiments.

Pour le conseil d'administration,

Son Président 

AFRIQUE

L'UIT veut renforcer la croissance après la Covid-19

L'Union internationale des télécommunications (UIT) a lancé l'initiative « Connect2Recover » pour renforcer Internet et la croissance après la Covid-19 dans 21 pays d'Afrique.

L'initiative permettra de renforcer la connectivité des pays bénéficiaires pour une meilleure reprise d'activités après la Covid-19. L'agence onusienne a lancé l'initiative « Connect2Recover », afin d'aider les pays à se relever de pandémie, en élargissant l'accès à une connectivité Internet financièrement abordable et fiable. Elle s'appuie sur trois axes : identifier les obstacles dans l'utilisation des réseaux et des technologies numériques; identifier les besoins pour surmonter ces obstacles; mettre en œuvre des projets pilotes de connectivité, selon les priorités définies par les pays sélectionnés.

Soutenue par le Japon et l'Arabie saoudite, l'initiative Connect2Recover s'adresse principalement aux pays les moins bien connectés et durement touchés par le coronavirus, sur le plan socioéconomique. Sur les 25 identifiés, 21 se trouvent en Afrique. L'UIT indique qu'en marge des activités et programmes de travail liés à la Covid-19 qu'elle mène actuellement à bien en Afrique, « l'initiative Connect2Recover vient renforcer les mesures prises de longue date par l'organisation pour accélérer la transformation numérique sur le continent africain, et partant, pour atteindre les objectifs de développement à long terme ».

Pour la directrice du Bureau de développement des télécommunications de l'UIT, Doreen Bogdan-Martin, « la Covid-19 a démontré qu'il était absolument indispensable d'instaurer une véritable connectivité et a également permis de faire prendre conscience à la communauté mondiale de la nécessité de redoubler d'efforts pour connecter les 3,6 milliards de personnes qui ne disposent toujours pas d'une connexion Internet ».

J.M.L.

DROITS DE L'HOMME

Michelle Bachelet s'inquiète de la situation au Mali et en Côte d'Ivoire

Lors de la 45^e session du Conseil des droits de l'homme tenue le 14 septembre à Genève, en Suisse, la cheffe des droits de l'homme de l'ONU, Michelle Bachelet, a appelé les différents acteurs politiques et le nouveau pouvoir au Mali à mettre les droits fondamentaux de tous les Maliens au centre des négociations actuelles sur la transition.

« Toutes les discussions en cours sur les arrangements politiques de transition devraient être centrées sur les droits fondamentaux de tous les Maliens, afin de garantir qu'ils travaillent à prévenir de nouveaux conflits », a déclaré Bachelet, Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme.

« Toutes les personnes détenues illégalement en relation avec les événements du 18 août devraient être libérées », a-t-elle ajouté, relevant qu'il est essentiel que les droits de l'homme soient respectés, y compris lors des opérations de sécurité, en particulier, compte tenu de l'extrême fragilité de la situation sécuritaire.

En rapport avec les derniers développements socio-politiques, notamment l'avènement des militaires au pouvoir avec le Comité national pour le salut du peuple (CNSP), Michelle Bachelet s'est également inquiétée de l'impact économique des sanctions récemment adoptées par la CEDEAO.

« Dans un contexte où l'extrême pauvreté, les conflits et l'insécurité, et les risques cli-

matiques tels que les inondations et les sécheresses créent de grandes difficultés et détériorent les conditions humanitaires », a-t-elle déploré.

En effet, lors d'un sommet par vidéoconférence le 20 août, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) avait dénié toute légitimité aux militaires. L'organisme sous-régional avait ainsi ordonné la fermeture des frontières de ses États membres avec le Mali, et stoppé tous les flux financiers et commerciaux. C'est ce mardi 15 septembre que prend fin l'ultimatum de la CEDEAO ordonnant à la junte au Mali de céder le pouvoir à un civil. Les Chefs d'Etat de l'organisation sous-régionale se réunissent aujourd'hui à Accra, au Ghana, pour évaluer la situation.

« Durcissement des positions et des discours de haine en Côte d'Ivoire »

La cheffe des droits de l'homme s'est également préoccupée de la situation en Côte d'Ivoire où le processus électoral a commencé dans « un climat politique tendu et sur fond de déclencheurs



de violence préexistants liés à des questions de nationalité, de clivages régionaux et ethniques toxiques, d'inégalités économiques, de discrimination et d'impunité pour les crimes passés ».

Selon Mme Bachelet, ces fractures sociales risquent de s'aggraver avec l'intensification de la campagne politique et le durcissement des positions.

A cet égard, la Haut-Commissaire aux droits de l'homme

a noté « une augmentation des discours de haine sur les médias sociaux ». Elle invite donc instamment les autorités à veiller à ce que les droits de l'homme de chacun soient pleinement protégés et respectés en cette période électorale importante.

Hier, le président du Conseil constitutionnel de Côte d'Ivoire, Mamadou Koné, a officiellement annoncé la liste des candidats retenus pour l'élection présidentielle du 31 octobre prochain.

Sur les quarante quatre dossiers de candidature, seuls quatre ont été retenus. Il s'agit de ceux de Alassane Ouattara qui brigue un troisième mandat, celui de l'ancien président Henri Konan Bédié, de Kouadio Konan Bertin et de Affi Nguessan, président d'une aile du Front populaire ivoirien FPI.

Parmi les personnalités en vue dont les dossiers ont été rejetés figurent ceux de l'ancien président Laurent Gbagbo, de Guillaume Kigbafori Soro, et Mamadou Koulibaly qui sont des anciens présidents du parlementaire ivoirien.

Yvette Reine Nzaba

« Dans un contexte où l'extrême pauvreté, les conflits et l'insécurité, et les risques climatiques tels que les inondations et les sécheresses créent de grandes difficultés et détériorent les conditions humanitaires »,

LIBYE

Le gouvernement de l'Est pro-Haftar démissionne

Le gouvernement de l'Est de la Libye, non reconnu par la communauté internationale, a présenté le 13 septembre sa démission au président du Parlement de Tobrouk, Aguila Salah, au milieu des protestations populaires contre la détérioration des services publics.

Cette démission est le résultat des mobilisations sociales qui ont lieu dans les rues de la Libye, de Benghazi, ville contrôlée par le maréchal Khalifa Haftar, à Tripoli, capitale du pays et siège du gouvernement d'union nationale dirigé par le Premier ministre Fayez Sarraj.

En effet, ces derniers jours, les régions de l'Est se plaignent de la médiocrité des services de la santé et de l'électricité ainsi que du manque de liquidité dans les banques. Les attaques menées par la milice de Haftar, soutenue par plusieurs pays arabes et occidentaux, ont fait plusieurs blessés et morts parmi les civils et entraîné d'énormes dégâts matériels dans la région occidentale de la Libye, où se trouve la capitale Tripoli.

Le Parlement de Tobrouk a été créé en 2014 pour remplacer le Congrès général national libyen après la mort de Mouammar Kadhafi et contrôler l'ouest de la Libye.

Le conflit fait rage dans ce pays d'Afrique du Nord depuis 2014 et est devenu un scénario de guerre mondialisé impliquant différentes puissances étrangères ayant des intérêts sur le terrain. L'armée nationale libyenne à Haftar est soutenue par l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, l'Égypte, la Russie et la France, tandis que le Gouvernement d'union nationale reçoit un soutien militaire de la Turquie et un soutien financier du Qatar, et est reconnu par les Nations unies depuis 2016. Le cessez-le-feu, entré en vigueur depuis le 21 août dernier, a été violé à plusieurs reprises par la milice de Haftar.

La suspension de la production et la fermeture des ports pétroliers dans l'est de la Libye ont causé des pertes de plus de 6,5 milliards de dollars, selon la National Oil Corporation of Libya. Le pays souffre d'une crise électrique aiguë liée à l'arrêt forcé de la production de pétrole et de gaz, à la pandémie du coronavirus et à la menace que représentent les mercenaires étrangers et les groupes armés présents pour les diverses infrastructures énergétiques.

Les pourparlers de paix au Maroc ont donné le feu vert à la reprise des activités, qui est considérée comme un premier pas commun vers l'amélioration de la situation économique dans la région.

Yvette Reine Nzaba

CONCOURS INTERNATIONAL D'ÉCRITURE

Les musiciens et paroliers invités à concourir

La participation aux « Chansons sans frontières », concours d'écriture d'un texte de chanson en français est gratuite et individuelle. Il est ouvert aux artistes musiciens et paroliers de tous âges et de tous les pays du monde à l'exception des professionnels et des personnes résidant en France. Les inscriptions se clôturent le 14 décembre 2020.

Le concours international d'écriture d'un texte de chanson en français qu'organisent l'association Fusaca et Accord Production a pour objectif de permettre aux participants de s'exprimer librement et dans une dynamique de partage, de respect et d'ouverture, par l'écriture d'un texte de chanson en français. C'est aussi l'occasion de découvrir de nouveaux talents d'auteurs de chansons francophones.

Pour y participer, les candidats doivent écrire un texte de chanson sur le thème « Besoin d'air » en lien avec « Dis-moi dix mots, qui (ne) manquent pas d'air ». Le candidat ne doit avoir aucun lien avec une maison de disques reconnue, n'avoir fait aucun enregistrement sonore ayant été ou devant être distribué à des fins commerciales par une compagnie de distribution reconnue à l'échelle régionale, nationale ou internationale.

Le texte doit être rédigé en langue française, avec trois couplets et un refrain inédit, tout en respectant les consignes et ne comportant aucune indication qui permette de reconnaître son auteur et, ne peut être la transposition ou le plagiat d'une œuvre existante. Les

illustrations et les musiques sont acceptées si elles sont réalisées en pièces jointes.

Les concurrents doivent envoyer leur texte et leur bulletin d'inscription avant le 14 décembre 2020, en s'inscrivant en ligne sur le site de Chansons sans Frontières www.chansons-sans-frontieres.fr rubrique le concours, ou par voie postale (uniquement si vous n'avez pas accès à internet), à l'adresse suivante : Association Fusaca - Chansons sans Frontières, 3, rue de la République - 14460 Colombelles - France.

L'inscription par voie postale doit être accompagnée d'un bulletin de participation (à télécharger sur le site si possible) qui devra être agrafé au texte. Ce bulletin devra mentionner : nom, prénom, adresse, pays, téléphone, adresse mail, nationalité et âge du candidat et catégorie d'inscription.

L'utilisation des dix mots n'est pas une obligation sauf pour le nouveau prix « Dis-moi dix mots » les dix mots sont proposés pour enrichir l'inspiration. Pour cette année les dix mots retenus sont : aile, allure, buller, chambre à air, décoller, éolien, foehn, fragrance, insuffler et vaporeux. Cependant,

si le thème est respecté, il n'est pas obligatoire de les utiliser.

Six prix seront attribués. Le lauréat du premier prix bénéficiera d'un séjour d'une semaine en France tandis que le gagnant du deuxième prix recevra une enveloppe de 500 euros. Le conquérant du prix jeune public aura 300 euros, celui du prix français langue maternelle obtiendra une somme de 150 euros.

Le vainqueur du prix jeune public français langue maternelle emportera 100 euros, la somme de 400 euros plus une capsule vidéo seront données au lauréat du prix « Dis-moi dix mots ».

Les prix seront remis aux candidats dans leur pays sauf au lauréat du premier prix. Le texte du gagnant sera mis en musique par les artistes de Chansons sans Frontières.

Rappelons que le concours « Chansons sans Frontières » est une aventure artistique, culturelle, éthique et festive qui a pour vocation de favoriser les échanges et le dialogue interculturel depuis son ancrage en Normandie, en France. Le concours international d'écriture francophone a été lancé en 2005.

Rosalie Bindika

CARTE BLANCHE VIRTUELLE

Vanessa Manta partage son expérience vécue en Tanzanie

Bénéficiaire d'une bourse de recherche et de création renouvelée par la ministre de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, qui lui a permis de participer en mars à une exposition collective, Vanessa Gasléne Manta est revenue, le week-end dernier, lors d'une conférence virtuelle, sur son séjour en cette terre.

Grâce à l'appui de la ministre de la Santé, de la Population et de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement et au soutien du centre d'art contemporain « Les ateliers Sahm », l'artiste plasticienne Vanessa Manta a séjourné au pays du Kilimandjaro, dans le cadre d'une exposition collective et afin d'échanger avec ses confrères autour des questions de l'art et de la société. En effet, lors des Rencontres internationales de peinture de Ouagadougou de 2019, s'était créée une fusion exceptionnelle entre les plasticiens Vanessa Manta du Congo-Brazzaville, Masoud Kibwana, de la Tanzanie, et Jean-Claude Desmerges, de la France. Une exposition itinérante est alors née de cette rencontre qui, censée se dérouler en Tanzanie du 17 au 27 mars, a contraint l'artiste à séjourner plus longtemps dans le pays à cause de la pandémie à coronavirus, qui sévit dans le monde. Cette exposition se poursuivra en France et se terminera au Congo.

« L'an dernier j'ai représenté le pays à Ouagadougou, lors du festival international de peinture, grâce à la bourse de créa-



tion octroyée par la ministre Jacqueline Lydia Mikolo. Et cette année, c'est à la faveur du renouvellement de cette bourse que je me suis retrouvée en Tanzanie. Merci pour ce soutien considérable qui m'offre une panoplie d'opportunités », a déclaré l'artiste.

A en croire ses propos, son séjour en Tanzanie a été une expérience très enrichissante autour d'un voyage artistique exceptionnel et de découverte de la vie sociale dans un pays magnifique, tant par

son environnement que son ambiance.

« Nous sommes arrivés, mes confrères et moi, la veille de l'arrêt des activités culturelles en Tanzanie du fait de la Covid-19. C'était la course contre la montre pour faire et réussir cette exposition. Et finalement, nous l'avons faite. Je suis restée plus que prévu dans ce pays où j'ai découvert un peuple hospitalier et courtois. Je n'avais pas l'impression d'être loin de chez moi. Aussi, j'ai énormément appris des expériences que j'ai eues avec chaque artiste que j'ai côtoyé là-bas. Je suis de retour au Congo très satisfaite », a révélé Vanessa

Manta.

Ancienne élève de l'École de peinture de Poto-Poto, Vanessa Manta est une artiste pluridisciplinaire. Outre la peinture, elle se démarque également dans la photographie et la réalisation cinématographique où elle compte, à ce jour, un film documentaire d'environ quatorze minutes, intitulé « Une paire d'âmes ». A ses temps perdus, elle s'intéresse également au design.

Merveille Atipo

LIGUE DES CHAMPIONNES FÉMININES

La CAF pose les bases de la première édition

Après s'être prononcée en faveur de la création de la Ligue féminine des championnes, la Confédération africaine de football (CAF) a, lors de sa réunion du Comité exécutif du 10 septembre, défini le format de la nouvelle compétition et les modalités des éliminatoires.



Un match du football féminin au CongoAdiac

La phase finale de cette compétition qui sera annuelle et se tiendra durant le second semestre mettra aux prises huit équipes selon une répartition bien établie. Pour la première édition, chacune des six zones de la CAF organisera ses éliminatoires en vue de désigner son représentant. Les six qualifiées issues de cette phase participeront au tournoi final avec le pays hôte et une équipe supplémentaire. Les huit qualifiées seront ensuite placées dans deux groupes de quatre chacun conformément au règlement.

Cette compétition apportera quelque chose de plus dans le développement du football africain. En Afrique, rappelons-le, les dames ne disputaient que les phases finales de la CAN et les Jeux africains contrairement en Europe où elles participent chaque saison à leur ligue des championnes.

La CAF n'a pas non plus oublié l'organisation de la Can féminine. D'ailleurs elle a prévu de l'organiser en juillet 2022 en lançant dans la foulée un appel à candidatures pour l'organisation de la Can féminine 2022 et de ses prochaines compétitions, notamment la Ligue des championnes féminines 2021 et 2022, celle de Beach Soccer 2022, les Can des moins de 17, 20 et 23 ans 2023 puis les finales des compétitions interclubs 2021, 2022 et 2023.

James Golden Eloué



Une étoile s'est éteinte
Claudia Sheril BOBIANGA GOMBE

LA MINUTE
NECROLOGIQUE



Mesdames, Messieurs,

Une étoile de notre famille BGFIBank Congo vient de s'éteindre !

Claudia Sheril BOBIANGA GOMBE, Chef de Service Conformité à la Direction des Risques de BGFIBank Congo, est décédée ce Dimanche 13 Septembre 2020 à Pointe-Noire.

Adresses des veillées:

Brazzaville: N° 190, Rue NKÔ, Plateau des 15 ans, non loin de la Paroisse Jésus Ressuscité de la Divine Miséricorde.

Pointe-Noire: Derrière le CSI de Mme POTIGNON (arrêt Vacherot) au Quartier TCHIMBAMBA.

La date des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur.



Ayons tous une pensée pieuse pour notre étoile Claudia.

SÉCURITÉ DES INSTITUTIONS ET DES HAUTES PERSONNALITÉS

Des éléments de la police nationale renforcés en capacités

Cette session marque une série de formations de recyclage dont l'objectif est de mettre la police au niveau des standards internationaux, en éradiquant certaines faiblesses et lacunes constatées chez certains éléments de cette unité dans leur mission d'assurer la sécurité tant rapprochée que résidentielle des autorités du pays et étrangères, ainsi que des institutions de la RDC.

Quelques éléments de la police, notamment l'Unité de protection des institutions et des hautes personnalités (UPI/HP), étaient à l'école pour le renforcement de leurs capacités professionnelles afin de mener à bien leur mission de sécurisation.

A la clôture de cette première session de formation, le 12 septembre 2020, le commandant de l'UPI/HP, le général Dodo Tshinyama Itambo, a indiqué que la présente formation marquait le début d'une série de formations de recyclage. Pour cet officier supérieur de la Police nationale congolaise (PNC), ces sessions se poursuivront jusqu'à ce que tous les éléments de son unité donnent les résultats escomptés dans l'accomplissement de leurs tâches quotidiennes.

Le général Dodo Tshinyama a, pour la circonstance, exhorté les policiers de l'UPI/HP au sens



Le général Yav effectuant la revue des troupes/credit photo DR

élevé de l'amour du travail bien fait ainsi qu'à l'abnégation, dans le but de porter haut l'image

de la police, que les autorités veulent voir mise aux standards internationaux.

Le souci de mieux faire

Le commandant de l'UPI/HP, le

général Dodo Tshinyama Itambo, s'est, par ailleurs, dit ouvert à toutes remarques et propositions visant la bonne marche de l'unité sous son commandement.

Présent à cette cérémonie de fin de session de formation, le commissaire général adjoint de la PNC, le général Patience Mushid Yav, a salué le travail abattu par le commandant de l'UPI/HP depuis son avènement à la tête de cette unité. Soulignant l'importance de sessions de formation, de recyclage et de remise à niveau des troupes au sein de cette unité et de la police nationale tout entière, le numéro deux de la PNC a préconisé que la formation soit organisée au sein de la police nationale dans son entièreté, soulignant qu'à l'heure actuelle, cette dernière est à l'étape de sa réforme.

Lucien Dianzenza



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.








Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



ASSURANCE

Un appui « légal » pour la Sonas

Sur instruction de la présidence de la République, des dispositions vont être prises par le gouvernement central pour accompagner la société commerciale dans un contexte concurrentiel plus agressif. Depuis 2015, la libéralisation des assurances a conduit à l'arrivée des grands acteurs dans ce secteur placé sous le monopole de l'État depuis le 23 novembre 1966. L'enjeu de cette importante réforme est énorme car il permet au pays de reprendre le contrôle de plus de 90 % de son marché exploité à l'étranger.

Dans un paysage désormais libre, le sort de l'opérateur historique, la Société nationale d'assurance (Sonas), ne constitue plus vraiment un enjeu particulier pour les autorités rd-congolaises. Le marché étant suffisamment vaste pour tous les acteurs, il appartenait tout simplement à la Sonas de réfléchir sur une stratégie adaptée au contexte d'aujourd'hui. Cinq ans après la libéralisation, les informations parvenues à la présidence de la République et discutées en conseil des ministres ne sont pas rassurantes. Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, a fait état des difficultés de fonctionnement de la Sonas. Pour le

premier citoyen congolais, il est du devoir de l'État, actionnaire unique de la Sonas, de l'accompagner dans le strict respect du principe de la compétitivité de l'économie. Cet accompagnement ne devrait pas aller au-delà des moyens nécessaires pour permettre à l'opérateur public, qui dispose d'un portefeuille client, d'être plus compétitif. Il n'empêche que les experts se joignent à ce débat pour rappeler au gouvernement de la République qu'il y a un mécanisme de mise en conformité qui devrait aboutir à l'ouverture nécessairement du capital de la Sonas. 49 ans après, le monopole accordé à la Sonas n'a pas apporté les fruits escomptés à cause

du faible pouvoir d'achat du Congolais, de l'absence de culture d'assurance, de la délocalisation des assurances de grands risques, du non-respect des obligations d'assurances et de la gestion calamiteuse des entreprises d'assurance. Aussi la libéralisation intervenue dans les années 2015 est apparue à la fois comme une volonté politique de se conformer aux standards internationaux mais également une alternative pour permettre au pays de se donner un nouveau départ dans un secteur dont il dispose de nombreux atouts inexplorés à ce jour. Au cours de la période de libéralisation, c'est-à-dire entre 2015 et 2016, le pays affichait un taux

de pénétration d'à peine 0,39 %. Dans la région, l'Afrique du Sud se démarquait déjà avec plus de 13 % de pénétration. Le faible score de la RDC représente désormais une véritable opportunité pour les opérateurs économiques désireux d'investir en terrain quasiment inexploré. En effet, selon les chiffres officiels disponibles, nous parlons d'un secteur estimé à 850 millions de dollars américains US, mais seul près de 7 % étaient réellement captés. Le reste échappait totalement au contrôle du pays. Bien encadré, le marché des assurances devrait atteindre les 5 milliards de dollars américains US dans les dix prochaines années. Il

s'agit bien d'une aubaine pour les nouveaux acteurs d'autant plus que la nouvelle législation instaure au moins six polices d'assurance obligatoires. Par ailleurs, le pays continue à enregistrer un développement croissant de ses grands secteurs, en l'occurrence les mines, l'agriculture et forêt, l'immobilier et le développement des infrastructures. La libéralisation des assurances ouvre donc de nouvelles perspectives pour le marché des assurances. Avant de faire le grand pas, plusieurs études ont mis en garde contre toute précipitation dans la réforme pour ne pas enregistrer la disparition d'une énième société publique.

Laurent Essolomwa

PASSÉ COLONIAL

Un procès prévu en 2021 suite à la plainte de cinq métisses attaquant l'Etat belge

Les cinq plaignantes accusent l'Etat belge de « crimes contre l'humanité » pour les avoir arrachées de force à leurs mères à l'époque du Congo belge.

Les cinq femmes métisses belgo-congolaises, Léa Tavares Mujinga, Monique Bitu Bingi, Noëlle Verbeeken, Simone Ngalula et Marie-José Loshi, âgées de 70 ans à 74 ans, et dont quatre ont la nationalité belge et une la nationalité française, ont déposé, le 24 juin, devant le tribunal de première instance francophone de Bruxelles, une plainte contre l'Etat Belge pour « crime contre l'humanité » durant la colonisation. Elles reprochent à la Belgique d'avoir systématiquement enlevé des enfants métis entre 1911 et 1960, d'en avoir abandonné une soixantaine à leur sort dans la mission catholique belge de Kattende, au Kasai, quand les religieuses ont évacué vers la Belgique juste après l'indépendance du Congo. Les cinq femmes dénoncent également les violences sexuelles subies en raison de cet abandon.

Le 10 septembre, une première audience purement procédurale s'est te-



Léa Tavares Mujinga, Monique Bitu Bingi, Noëlle Verbeeken, Simone Ngalula et Marie-José Loshi/Crédit photo DR

nue sans les plaignantes afin de fixer le calendrier d'échange de conclusions écrites, comme le veut la procédure au civil.

Pour ce faire, les plaignantes réclament que l'Etat belge reconnaisse, enfin, ce qu'a été leur souff-

rance d'enfants métisses, arrachées à leur famille et placées de force dans des institutions religieuses.

Selon leur avocat, Me Jehosheba Bennett, cité par l'AFP, le procès devrait se tenir en 2021 et les avocats de deux parties

doivent échanger des arguments écrits « pendant un an, ce qui amènera à une audience de plaidoiries en septembre ou octobre 2021.

Les cinq plaignantes réclament « une somme provisionnelle de 50.000 euros

», une loi de réparation à destination de tous les enfants métis, et la nomination d'un expert pour évaluer leur préjudice moral. Elles reprochent à l'Etat belge d'avoir ordonné à des fonctionnaires de les arracher de force à leurs mères pour les placer dans des institutions catholiques à l'écart de la société. « Ce sont des rapt d'enfants qui ont été organisés par l'Etat belge et mis en œuvre avec le concours de l'Eglise », accusent-elles dans leur requête.

En 2018, la Chambre des représentants en Belgique (L'Assemblée nationale) avait reconnu la pratique des enlèvements forcés et la ségrégation dont les métis ont été victimes dans les colonies belges. Un an plus tard, en avril 2019, l'ancien Premier ministre belge Charles Michel avait présenté les excuses de la Belgique aux métis victimes de discriminations pendant la période coloniale et celle qui a suivi.

Patrick Ndungidi

« Ce sont des rapt d'enfants qui ont été organisés par l'Etat belge et mis en œuvre avec le concours de l'Eglise »,

ECOSYSTÈME

Le WWF révèle que les deux tiers de la population d'animaux sauvages ont diminué en moyenne depuis 1970

L'ONG internationale appelle à une action urgente pour inverser la tendance d'ici à 2030, en mettant fin à la destruction des habitats naturels et en réformant notre système alimentaire.

L'ONG internationale active dans le domaine de la sauvegarde, le Fonds mondiale de la nature (WWF), vient de publier, le 10 septembre courant, son rapport intitulé « *Planète vivante* ». Dans cette étude, l'association révèle que les deux tiers de la population d'animaux sauvages ont diminué en moyenne depuis 1970. A en croire le WWF, cette situation est due aux mêmes causes que celles de la destruction de l'environnement dont la déforestation, l'agriculture non durable et le commerce illégal d'animaux sauvages - qui contribuent à des épidémies de virus comme la covid-19. Le WWF exhorte à une action urgente, dont la fin de la destruction des habitats naturels et la réforme du système alimentaire humain, pour inverser la tendance d'ici à dix ans.

Ce rapport note, en effet, que la population mondiale de mammifères, d'oiseaux, d'amphibiens, de reptiles et de poissons a subi un déclin moyen de deux tiers en moins d'un demi-siècle, en grande partie à cause de la même destruction environnementale qui contribue à l'émergence de zoonoses telles que la covid-19 qui fait des victimes dans plusieurs pays du monde depuis le début de l'année. « *L'Indice planète vivante (IPV), fourni par la Zoological Society of London (ZSL), montre que les facteurs qui accroissent la vulnérabilité de la planète aux pandémies - notamment le changement d'affectation des terres et l'utilisation et le commerce des espèces sauvages figurent également*



Des visuels de WWF, lors d'une activité à Kinshasa.

parmi ceux à l'origine du déclin moyen de 68 % des populations mondiales d'espèces de vertébrés entre 1970 et 2016 », explique l'ONG internationale. Et au directeur général de WWF International, Marco Lambertini, de souligner que la destruction croissante de la nature par l'humanité a des effets catastrophiques non seulement sur la population d'espèces sauvages, mais aussi sur la santé humaine et sur tous les aspects de la vie de l'humanité. « *Nous ne pouvons pas ignorer les faits que ces graves déclins des populations d'espèces sauvages sont un indicateur que la nature se dégrade et que notre planète envoie des messages*

d'alarme, signes avant-coureurs d'un effondrement systémique », a-t-il indiqué, notant que le déclin des espèces sauvages affecte directement la nutrition, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance de milliards de personnes.

Des mesures mondiales coordonnées

Relevant l'émergence de zoonoses dont la covid-19, Marco Lambertini pense qu'au milieu d'une pandémie mondiale, il est maintenant plus important que jamais de prendre des mesures mondiales coordonnées et sans précédent pour arrêter et commencer à inverser la perte de biodiversité et de populations d'ani-

maux sauvages dans le monde entier d'ici à la fin de la décennie, pour protéger la santé et les moyens de subsistance futurs de l'humanité. « *Notre propre survie en dépend de plus en plus* », a-t-il insisté.

Le rapport Planète Vivante 2020, note-t-on, présente un aperçu complet de l'état du monde naturel grâce à l'IPV, qui suit les tendances de l'abondance de la faune sauvage dans le monde, et aux contributions de plus de 125 experts du monde entier. L'étude montre que la principale cause du déclin dramatique des populations d'espèces terrestres observé dans l'IPV est la perte ainsi que la dégradation des habitats, y compris la déforestation, due à la façon dont les hommes, en tant qu'humanité, produisent leur nourriture.

Ce rapport est, appuie-t-on, lancé moins d'une semaine avant la 75ème session de l'Assemblée générale des Nations unies, au cours de laquelle les dirigeants doivent définir l'orientation du futur que l'humanité veut, notamment en mettant l'accent sur la protection de la planète. « *Un sommet spécial sur la biodiversité, prévu le 30 septembre, réunira les dirigeants mondiaux, les entreprises et la société civile pour souligner l'urgence d'une action sur la nature au plus haut niveau. Il constitue une occasion unique pour les dirigeants de faire preuve d'ambition et d'accélérer les actions en faveur de la biodiversité pour le développement durable* », fait savoir le WWF dans un communiqué.

Pour le WWF, avec un nouvel accord mondial sur la biodiversité qui devrait être négocié l'année prochaine, parallèlement à une action accrue en faveur du climat, le monde a la possibilité de garantir un « *New deal for nature and people* » mettant la nature sur la voie de la reprise d'ici 2030 et assure un avenir durable pour les hommes et la planète.

Le directeur général du WWF International note, dans cette optique, que le « *modèle Bending the Curve fournit des preuves inestimables que si l'humanité veut avoir un quelconque espoir de restaurer la nature pour fournir aux générations actuelles et futures ce dont elles ont besoin, les dirigeants mondiaux doivent alors - en plus des efforts de conservation - rendre le système alimentaire plus durable et sortir la déforestation - une des principales causes du déclin des populations d'animaux sauvages - des chaînes d'approvisionnement* ». Pour lui, alors que les dirigeants se réuniront virtuellement, dans quelques jours, pour cette Assemblée générale des Nations unies, cette recherche peut aider à garantir ce « *New Deal* » pour la nature et l'homme, qui sera la clé de la survie à long terme des populations d'animaux sauvages, de plantes et d'insectes et de l'ensemble de la nature, y compris l'humanité. « *Un New Deal n'a jamais été aussi nécessaire* », a conclu Marco Lambertini.

Lucien Dianzenza



**MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX**

**SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA**

**SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA**



Assurance automobile



Assurance Incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance Incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance voyage

**PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES**

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE

FOOTBALL

Kakuta, Bolingi, Kabongo et Kule Mbombo buteurs congolais du week-end

Les championnats nationaux sont déjà lancés en Europe. Et des Congolais se sont illustrés le week-end dernier avec des buts. C'est le cas du meneur de jeu Gaël Romeo Kakuta Mambenga à Lens, promu cette saison en Ligue 1 française, ou encore de Kule Mbombo en Lettonie.

Après le but sur penalty lors de la défaite face à Nice en deuxième journée, Gaël Kakuta a inscrit son deuxième but de la saison, sur un deuxième penalty, le dimanche 13 septembre 2020, lors de la victoire de son club sur Lorient (3 buts à deux), en troisième journée. Lens compte 6 points en trois matchs, avec le mérite d'avoir fait tomber le champion en titre, Paris Saint Germain, en première journée. En sortie avec son club formateur (parti de Lens à 16 ans, il y revient à 29 ans), le milieu organisateur international congolais montre déjà ses qualités techniques d'exception, lui qui a été désigné une fois deuxième meilleur dribbleur de la Liga espagnole derrière le génial argentin Lionel Messi, lorsqu'il évoluait à Rayo Vallecano au cours de la saison 2014-2015. Un autre buteur congolais du week-end, c'est l'attaquant Jonathan Bolingi. Récemment prêté à Ankaragucu en Turquie par Antwerp de Belgique,



il a ouvert la marque, son premier but de la saison en Süper Lig (la D1 turque) à la 61^e minute, lors de la défaite de son club à domicile, dans son stade d'Ankara Eryaman Stadymu, contre un nouveau promu, BB

Erzurumspor (un but à deux). Le prochain match, ce sera sur le terrain de Sivasspor le 27 septembre pour le compte de la deuxième journée. L'attaquant international Kabongo Kasongo s'est lui aussi

Gaël Kakuta lors du match Lens contre PSG-DR illustré, le vendredi dernier, en marquant pour Zamalek face à Smouha d'Eddy Ngoy Emomo, pour le compte de la 26^e jour-

Il est deuxième meilleur buteur de la D1 en Lettonie. Richard Kule Mbombo a inscrit son onzième but de la saison le week-end dernier lors de la victoire du FC Riga (deux buts à zéro), en déplacement sur le terrain de Ventspils en 18^e journée du championnat. L'ancien buteur de l'AS V.Club et coéquipier du milieu international Michael-Jordan Nkololo (titulaire) est monté en jeu en deuxième période avant de trouver la faille dans la défense adverse dans les temps additionnels. FC Riga est leader du championnat avec 48 points et jouera contre Valmiera/BSS lors de la 19^e journée, juste après avoir disputé le deuxième tour de l'Europa League le jeudi 17 septembre contre Tre Fiori de Saint-Marin.

Notons aussi le premier but de la saison de Serge Atakayi lors du large succès en déplacement de SJK Seinajoki

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe



Premier but de la saison pour Yann Mabella (wort.lu/DR)

Azerbaïdjan, 2^e journée, 1^{re} division

Kévin Koubemba est resté sur le banc lors de la victoire de Sabah sur Qalaba (3-0).

Bulgarie, 5^e journée, 1^{re} division

Vainqueur 2-0 chez le Slavia Sofia, Beroe demeure invaincu cette saison (3 succès et 2 nuls). Gaïus Makouta a disputé l'intégralité du match.

Avec 12 points, Ludogorest est premier devant Beroe et le CSKA Sofia (11 points chacun).

Luxembourg, 3^e journée, 1^{re} division

Le Racing l'emporte sur le ter-

rain du Swift Hesperange (2-1) avec un but victorieux de Yann Mabella. Titulaire, l'ancien Nancéien a doublé la mise à la 22^e puis a été remplacé à la 84^e. Auteur de son premier but de la saison, le natif de Toulouse en avait inscrit 11 en 17 matches la saison dernière. Titulaire au poste de latéral droit, Godmer Mabouba a été expulsé à la 30^e minute. Sans lui, l'Ettelbruck partage les points avec Rodange (1-1).

Russie, 9^e journée, 2^e division

En déplacement à Kaliningrad, le Veles Moscou l'emporte sur le terrain de Baltika

(2-1). Erving Botaka Yobama était titulaire.

Suède, 20^e journée, 1^{re} division

De retour dans le groupe, Ravy Tsouka Dozi est resté sur le banc lors du match nul d'Helsingborg à Hammarby (2-2). Avec 18 points, Helsingborg reste 14^e et barragiste.

Suisse, 5^e journée, 4^e division

Matt Moussilou était titulaire lors de la défaite du FC Meyrin face à la réserve de Lausanne (0-2). Remplacé à la 74^e, l'attaquant de 38 ans totalise déjà deux buts cette saison.

Camille Delourme



Kasongo Kabongo buteur avec Zamalek. /DR

née du championnat d'Egypte. Les deux clubs se sont séparés sur une parité de trois buts partout. Kabongo Kasongo a été le premier à marquer au cours de cette rencontre à la 18^e minute, son deuxième but de la saison. Zamalek est deuxième du championnat avec 52 points, et affrontera la formation de Military en 27^e journée.

sur Haka Valkeakoski, en 14^e journée de la D1 Finlande. Le jeune ailier congolais reconverti en latéral droit, a marqué à la 88^e minute sur balle arrêtée, le quatrième but de son club qui occupe la 9^e place avec 17 points, sur 12 clubs. Le prochain adversaire, c'est Inter Turku, troisième du classement avec 26 points.

Martin Engimo

FOOT-MERCATO

Tisserand à Fenerbahçe, Imbula pressenti à Goztepe

Le mercato n'est pas encore à son terme pour les Congolais. Ils sont encore en train de bouger en Europe et la Turquie semble être un ciel clément pour quelques-uns. Après Bolingi.

Lukoki, on note l'arrivée de Marcel Tisserand.

Le défenseur congolais séjourne déjà à Istanbul, en Turquie, afin de s'engager avec Fenerbahçe pour un montant de deux millions d'euros, selon la presse locale. Formé à l'AS Monaco, le transfuge de Wolfsburg passé par Ingostadt en Allemagne n'a plus été suffisamment utilisé chez les Loups de Wolfsburg. Il n'y a disputé que 23 matchs (15 en championnat, 7 en Europa League et 1 en Coupe d'Allemagne). Et lors d'un récent match amical contre Magdebourg de la D2 Allemande (victoire 4 buts à 1), l'entraîneur autrichien de Wolfsburg Oliver Glasner l'a fait entrer à la 65e minute avant de le sortir à la 90e minute, soulignant qu'il n'était pas concentré, avant de reconnaître que son geste était de nature à abattre moralement le joueur. Était-ce la goutte d'eau qui a fait déborder le vase de Tisserand ? En tout cas, le joueur a été accueilli en prince à Istanbul, son arrivée étant diffusée sur les chaînes locales.



Un autre Congolais sur le point de rejoindre le championnat turc, c'est le milieu relayeur Giannelli Imbula. L'ancien joueur de Marseille (France), Stoke City (Angleterre), Porto (Portugal),

Rayo Vallecano (Espagne), Lecce (Italie), Sochi (Russie) traverse une période difficile dans sa carrière de footballeur. Il n'a pas pu jouer dans son dernier club, Sochi en Russie au cours d'une fin de saison troublée par la pandémie de Covid-19. C'est en joueur libre de tout contrat

qu'il pourrait, si les négociations aboutissent, intégrer la formation de Goztepe en Turquie.

Selon la presse locale, le coach Ilhan Palut du club turc a donné son accord pour le début des discussions avec l'agent du joueur après une prise de contact. Avant Goztepe, il y a eu un intérêt manifesté de Cadix nouvellement promu en Liga espagnole, ainsi que Konyaspor en Turquie. Toujours en Turquie, on annonce l'arrivée de Boli Bolingoli qui s'est engagé avec Istanbul Basaksehir après avoir quitté Celtic de Glasgow en Ecosse. Il s'agit d'un prêt stratégique du Celtic après les derniers déboires du latéral gauche congolais (qui a récemment exprimé son ouverture pour la sélection de la RDC), suspendu par la Ligue écossaise pour avoir transgressé les règles sanitaires liées à la Covid-19.

Edo Kayembe à Eupen, Omeonga à Pescara...

L'on note aussi le transfert du milieu défensif international congolais Edo Kayembe d'Anderlecht (arrivé en 2017) vers



Eupen dans le championnat belge. Il signe pour trois ans et le montant est d'un million d'euros. « Nous sommes heureux de pouvoir travailler avec Edo Kayembe et nous lui souhaitons la bienvenue dans notre équipe. Edo est un joueur avec un grand potentiel. Il peut être aligné sur plusieurs positions différentes en défense et en milieu de terrain et apportera à notre équipe une qualité et une stabilité supplémentaire. En plus, il est infatigable avec une très bonne condition physique », a déclaré Jordi Condom, directeur sportif du club d'Eupen. En trois saisons avec les Mauves

de Bruxelles, l'ancien joueur de Shark XI n'a disputé que 33 matchs dont 15 titularisations. Sous contrat jusque 2022 avec le Genoa (D1 Italie), le milieu défensif congolais de souche Stéphane Omeonga s'est officiellement engagé avec Pescara (D2 Italie) pour trois saisons. Formé à Anderlecht en Belgique, il pourra relancer une carrière après une passe compliquée. Arrivé à Genoa pour 600 mille euros en provenance d'Avellino (D2 Italienne), il n'a pas résisté à la rude concurrence, prêté au Cercle de Bruges (D1 Belgique) et à Hibernian (D1 Ecosse).

Martin Engimo

REMERCIEMENTS



La veuve Gami-Opouki Denise, les enfants et petits-fils souhaitent ici manifester leur profonde reconnaissance et présenter leurs remerciements les plus sincères à l'endroit des parents, ami (es) et connaissances qui ont marqués par leur soutien multiforme, leur présence leur accompagnement solidaire, et leurs paroles d'encouragement et d'affection, lors du décès le 24 juin 2020 à Brazzaville, de son époux Gami-Opouki Christophe, cadre retraité de l'ARC, directeur d'Assur le Millénaire.

Veuve Gami-Opouki Christophe

NÉCROLOGIE

Williams John Bongho, président de l'association Synergies et développement Afrique (SDA) et les membres du bureau ont le regret d'annoncer la triste nouvelle du rappel à Dieu de Mme Jacqueline Koubaka née Maléka Oumba, mère du secrétaire général de SDA, Paterné Koubaka, auquel ils présentent leurs plus sincères condoléances. Le décès est survenu au CHU de Brazzaville, aux environs de 2h00 du matin, le 13 septembre 2020, à l'âge de 77 ans.

La veillée mortuaire se tient au n°91, rue Dolisie à Moundali (Brazzaville). Nous partageons nos meilleurs souvenirs et toute notre reconnaissance pour la défunte.



CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle MAMPASSI Simon Guy Christian.

Je désire être appelée désormais KIAYALA Simon Guy Christian.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

GROUPE YANNICK

- Un informaticien
- Une secrétaire
- Des chauffeurs

Date limité : Vendredi 18/09/2020

Adresse : 2549 rue Charles des Foucault Centre-ville (arrêt Congo pharmacie) face à la Résidence Marina.
Tel : 06 402 81 81

Lucien Mihondono, agent des Dépêches de Brazzaville, Colonel Georges Bazebizonza, Maguy Mikembi, Jean Patrick Bantsimba, les enfants Georges Maléla et famille annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, frère et beau-frère Mignon Bantsimba (patron du salon Mignon coiffure, au grand marché vers le Gorille à Pointe-Noire) survenu le 1^{er} septembre 2020 d'une mort subite.

L'inhumation a lieu le mercredi 16 septembre au cimetière de Nanga.



AMICAL FIFA

La RDC affronte le Maroc le 13 octobre

Dans quasiment un mois, la RDC s'opposera au Maroc en amical Fifa, avant d'aborder la troisième et quatrième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations contre l'Angola en novembre 2020.

C'est par un match amical Fifa contre les Lions d'Atlas du Maroc que les Léopards vont faire reprendre la préparation de la troisième et quatrième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (Can) Cameroun 2022. Selon les nouvelles dates publiées le 18 août 2020 au Caire par la Confédération africaine de football (CAF), la RDC sera aux prises avec l'Angola dans une double confrontation le 9 et 17 novembre 2020. Et pour préparer ces deux rencontres, la RDC sera en stage bloqué au Maroc assorti donc de ce match amical international.

Le 7 septembre 2020 sur son site web, la Fédération royale marocaine de football (FRMF) a été la première à officialiser l'organisation de cette rencontre prévue le 13 octobre 2020 à 19h (heure locale) au Complexe sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat. De son côté, le Maroc conduit par Hakim Ziyech prépare la double confrontation contre la Centrafrique. Avant le match contre la RDC le 3 octobre, la sélection marocaine entraînée par Vahid Halilhodzic jouera, le 9 octobre, contre le Sénégal toujours en amical Fifa. Ces deux rencontres se joueront à huis clos.

La Fédération congolaise de football association (Fecofa) a annoncé un deuxième match amical des Léopards, au cours de cette répétition



Les Léopards de la RDC lors d'un regroupement

Fifa, contre les Mourabitounes de la Mauritanie. Mais aux dernières nouvelles, la Mauritanie aurait décliné la proposition de la Fecofa, préférant un match contre les Lones Stars de la Sierra Leone.

Quels Léopards pour ce match ?

Ce match amical contre le Maroc tombe à pic pour le sélectionneur de la RDC, Christian Nsengi Biembe. « Il était en effet cohérent de terminer le premier stage de la reprise par au moins un match de haut niveau dans un excellent cadre de travail. Il fallait profiter d'un excellent site pour bosser à

fond », a-t-il déclaré sur le site officiel de la Fecofa. L'on attend donc voir la mouture des Léopards pour cette rencontre amicale de reprise après la longue interruption due à la pandémie de Covid-19. A un mois de ce match, l'heure est certainement à l'envoi de pré-convocation aux joueurs.

« Il était en effet cohérent de terminer le premier stage de la reprise par au moins un match de haut niveau dans un excellent cadre de travail. Il fallait profiter d'un excellent site pour bosser à fond »

Christian Nsengi se basera sur le groupe qui existe déjà avec des cadres comme Tisserand, Bakambu, Mbemba, Kebano, etc. Gaël Kakuta, qui fait un début génial avec Lens en Ligue 1 française, pourrait être là. Samuel Moutoussamy, impressionnant lors des derniers matchs amicaux contre l'Algérie (un but partout à Blida) et la Côte d'Ivoire (défaite un but à trois à Amiens) pourrait avoir l'occasion de mieux s'ancrer dans cette sélection congolaise où les places deviennent cher payées. Paul-José Mpoku va peut-être manquer à l'appel. Blessé lors de l'entraînement, le milieu organisateur d'Al Wahda aux Emirats Arabes Unis a été opéré au ménisque, il est en pleine rééducation en ce moment.

Notons-le aussi, d'autres jeunes, surtout binationaux, semblent toquer à la porte de la sélection, tels le latéral gauche Boli Bolingoli, transféré de Celtic Glasgow à Istanbul Basaksehir (champion de Turquie en titre), ou encore le jeune défenseur Axel Disasi, transféré de Reims à Monaco en Ligue 1 française, et le milieu relayeur Stéphane Omeonga, ancien d'Hibernian FC en Ecosse et nouveau joueur de Pescara en série B italienne, qui a une fois déclaré : « Si on fait appel à moi pour la CAN ? Bien sûr que j'y vais ». Et Wait and see.

Martin Engimo



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

VIENT DE PARAÎTRE

« Les ordonnances d'outre-tombe ou Les lettres insolites » de Julien Makaya

L'ouvrage, un essai de cent-vingt-trois pages, imprimé cette année chez Le Lys Bleu éditions, a été présenté et dédié par son auteur, Julien Makaya, le 9 septembre, au Centre culturel russe de Brazzaville.

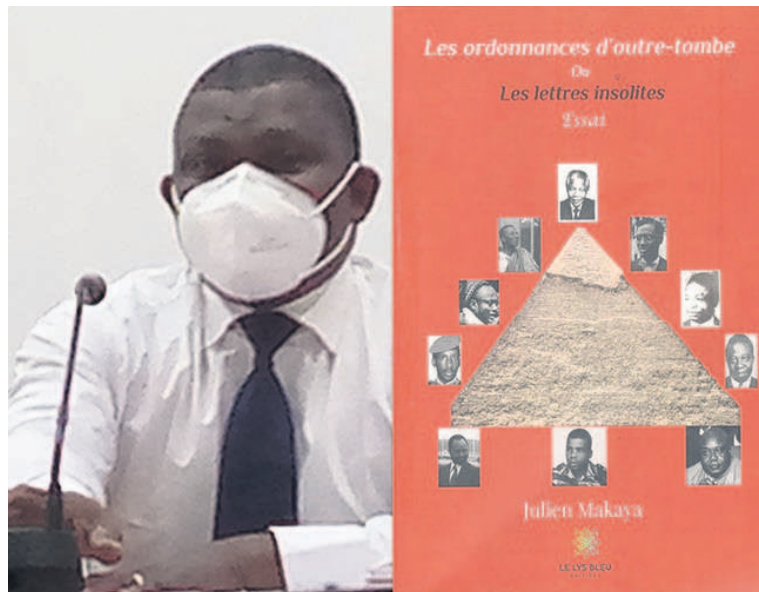
La cérémonie de dédicace de cet essai a débuté par la mise en scène des textes par l'artiste comédien Stan Matingou, suivie de la présentation de l'ouvrage et premier regard critique par Ramsès Bongolo. Peu avant l'échange entre l'auteur et le public, Winner Dimixson Perfection a fait la critique littéraire de l'ouvrage.

Dans cet essai, on retrouve des titres tels que : Leçon inaugurale sur la mort ; La rencontre des dictateurs ; Le procès céleste d'Adolf Hitler ; Confession d'un prêtre pédophile ; Lettre posthume de Pamelou Mounka ; Le réquisitoire de Lumumba ; Le courrier de Moïse aux négro-Africains ; Le code sexuel bantou ; Dialogue entre belles-sœurs ; Décryptage de dialogue d'outre-tombe ; Autopsie de l'apocalypse de mars ; Parisiens divorcés ; L'intellectuel, un statut prostitué et galvaudé ; Lettre ouverte aux hommes de lettres ; postface.

En effet, face à l'effondrement des valeurs universelles qui

préfigure la décadence de la « civilisation humaine », les morts sont dans cet ouvrage convoqués pour adresser des ordonnances aux vivants, afin que la lucidité intellectuelle et spirituelle triomphe sur l'instinct primaire. A travers les propos attribués à Mobutu Sese Seko, à Mouammar Kadhafi, à Adolf Hitler, à Kwame Nkrumah, à Pamelou Mounka ou au prêtre pédophile, l'auteur tire la sonnette d'alarme pour alerter le monde sur la dérive morale et la perversion sociale que traversent les sociétés humaines des temps modernes.

Préfaçant cet essai, le journaliste et Pr de géopolitique à IPJ-Paris Dauphine, Francis Laloupo, a fait savoir que l'époque actuelle est forcément formidable. Mais comme toutes les précédentes, elle est porteuse, elle aussi, d'atermoiements, de colères, d'appréhensions partagées, de rêves contrariés, d'aspirations insatisfaites, et quelques fugaces accomplissements lumineux. Cette réalité, obser-



vable partout sur la planète, se heurte néanmoins à quelques exceptions sur le continent africain, où, sous certains cieux, le temps semble immobile, les espérances congelées, les colères coagulées, la revendication jugée outrepassée, les transitions démocratiques détournées, les rêves brisés. Pour le préfacier, qui a accepté d'y apporter sa part, parce que cette entreprise éditoriale

proposée par Julien Makaya ne ressemble à aucune autre, et qu'elle déconcerte d'un bout à l'autre ; c'est donc sur ces lieux africains que l'auteur du présent ouvrage promène son regard. Là aussi, malgré tout, la vie continue de triompher de toutes les vicissitudes. Le propos est éclectique : entre chroniques de la vie qui s'éteint, carnets d'observation des mœurs, des faits politiques et des so-

ciétés contemporaines, état des lieux frappé du sceau d'un parti pris assumé. « La critique de ces « systèmes » ne suffit plus. Elle s'épuise et s'émousse au fil du temps devenue immobile. Aux diagnostics successifs et répétés ont répondu la persistance des maux dénoncés depuis des décennies. La recherche des causes ? Elle ne suffit plus, quand elle ne renvoie plus qu'aux errements irrationnels. Alors, pourquoi ne pas s'en référer au tribunal de l'histoire ? Tribunal d'au-delà, où seraient convoqués certains dirigeants africains si peu regrettés, ces sombres héros que la mort a arrachés à leurs œuvres », a écrit Francis Laloupo.

Julien Makaya « Ndzoundou » est psychologue clinicien, psychothérapeute et enseignant. Promoteur et manager des projets socio-humanitaires, ce spécialiste en trauma counseling et en psychopathologie du Sida est aussi consultant auprès de plusieurs organisations nationales et internationales.

Bruno Okokana

JUDO

Les clubs des deux Cuvette dotés en équipements

Les membres de l'Association sportive Tosa Obika ont offert des kimonos, ceintures, bâches et masques aux clubs des différentes localités des départements de la Cuvette-ouest et de la Cuvette. C'était au cours d'un séjour de travail des membres de cette association effectué du 12 au 14 septembre.

L'Association sportive Tosa Obika, présidée par Francis Ata, s'est engagée depuis quelques mois dans une dynamique d'accompagnement des clubs congolais.

Elle a engagé une opération de distribution du matériel de lutte contre la pandémie du coronavirus, ainsi que des outils de travail aux différentes ligues de judo du Congo. Après plusieurs mois de suspense et d'attente, les ligues départementales de judo et disciplines associées de la Cuvette-ouest et de la Cuvette ont retrouvé le sourire, le week-end dernier. Le même geste avait déjà été effectué dans les départements du Pool, de la Bouenza et du Niari.

Partout où cette association est passée, l'objectif reste le même, redynamiser et promouvoir la pratique du judo en dotant les clubs du matériel de travail ainsi que des kits de protection contre le coronavirus. D'Ewo à Makoua, en passant par Boundji, Oyo et Owando, les clubs de judo ont reçu des masques, quatre-vingt kimonos, soixante ceintures sans oublier les bâches pour les clubs n'ayant pas des espaces adéquats d'entraînement.

« Je pratique le judo depuis plusieurs années mais, c'est la première fois que nous recevons un don pareil. Avec ce matériel, le judo va maintenant décoller à Oyo. Nous demandons au président Ata de se porter candidat



Francis Ata fait porter un masque à un jeune judoka à Ewo/Adiac

aux élections fédérales. Je sais qu'il va gagner et le judo sera le premier sport au Congo », a indiqué Jean-Marie Mouelengué dit Me Fino, promoteur du club Tsambitcho d'Oyo.

Les sous-préfets et maires présents aux cérémonies de remise des dons aux clubs de leurs localités respectives ont souhaité que les judokas fassent bloc derrière Francis Ata, afin de garantir un meilleur avenir au judo congolais. « Je vous regardais seu-

lement à travers les médias et aujourd'hui je suis heureux de vous recevoir à Ewo. La distance que vous venez de parcourir me rassure que vous aimez vraiment le judo et les judokas. Je demande que cet amour soit réciproque », a déclaré Symplice Kandza, maire d'Ewo.

Le président de l'Association Tosa Obika s'est dit aussi préoccupé par les conditions de pratique du judo. A Makoua d'où viennent la plupart des grands maîtres de judo, aucun

club ne fonctionne à ce jour normalement.

Les athlètes de la localité s'entraînent grâce aux promoteurs des clubs Akoua Penda et Equateur judo club du grand Me Pascal Ngassaki. Pour tenter de redorer le blason de cette localité, Francis Ata a proposé des pistes de solutions aux responsables sportifs de la localité. «Après l'autorisation de la pratique des sports collectifs, vous devrez tout faire pour trouver des endroits conve-

nables. Les athlètes ont la volonté et ont de bons gabarits mais peu dynamiques. Surtout, utilisez bien ce matériel », a lancé Francis Ata.

A en croire certains athlètes des localités comme Ewo et Owando, le judo congolais est désormais en pleine reconstruction. Abandonnés à leur propre sort, certains judokas ne comptaient plus sur l'apport de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fecojuda) pour organiser leur carrière professionnelle. « Pour certaines personnes, le judo ne s'arrête qu'à Brazzaville et c'est vraiment dommage. Lorsque je vois monsieur Ata venir ici, je sens que le bout du tunnel est proche et le judo va passer des ténèbres à la lumière », a estimé Richi Okania, président la ligue de judo de la Cuvette.

Pour sa part, Felicia Ondzana, une athlète de Boundji, s'est dit surprise d'arborer un nouveau kimono. « Pour bien s'entraîner, il nous faut du matériel et je pense que nous allons maintenant nous focaliser sur le travail et tout ira pour le mieux puisque nous sommes au complet grâce au geste salvateur de Tosa Obika », a-t-elle signifié.

Dans les prochains jours, les membres de cette association iront dans les départements de la Sangha et de Pointe-Noire pour accomplir le même geste.

Rude Ngoma